



LE CANTON
DE
MAXIMONVILLE

PAROISSE DE PAIMPONT

FÊTE PATRONALE : Notre-Dame de Paimpont (15 Août).

CLERGÉ PAROISSIAL :

MM. Jules THOUAIL, Recteur, Chapelain épiscopal.
Jules ROBINARD, Vicaire, Chapelle de Beauvais.
Pierre POIRIER, Vicaire, Chapelle de Cogane.
Prosper TRÉMOUREUX, Vic.-Inst., Chapelle des Forges.

DIRECTION : Abbé P. POIRIER, vicaire à Paimpont. — C. C. P. Rennes 858.10.
ABONNEMENTS : Un an, 100 francs; par la poste, 120 francs.

NOS JOIES ET NOS DEUILS

Baptêmes.

Le 30 janvier, M. le Recteur a baptisé un petit garçon né le 28, à Beauvais, et qui s'appelle Michel-Charles-Roger Coudé. Les parents sont Charles Coudé et Denise Rouault. Le parrain a été Roger Fournel, de la Guelle, et la marraine Suzanne Rouault.

Le 2 février, un gentil petit garçon est arrivé au Pertuis-Néant, au foyer de Georges Hervé et de Bernadette Morin. Il a été ondoyé le 4 par M. le Recteur.

Le 16 février, une petite fille est arrivée au domicile de Armel Ygé et de Sophie Goss, à Telhouët. Le lendemain, M. le Recteur a fait le baptême. Raymond Senand et Madeleine Odic ont nommé la petite Yvette-Madeleine-Raymonde.

Le 19 février, une grosse fille est née au bourg, chez les jeunes époux Henri Poirier et Yvonne Guillot. M. le Recteur l'a ondoyée le lendemain matin et elle s'appellera Ghilaine.

Sépultures.

Jacques GUÉGAN

Le 29 janvier, on téléphona à M. Poirier d'aller voir Jacques Guégan, de Cogane, qui était mourant. Ramené la veille d'une clinique de Rennes, il rendait son âme à Dieu, dans cette matinée du 29, à l'âge de 52 ans. Sa maladie a été de courte durée puisque huit auparavant il travaillait encore en forêt. Après avoir fait l'autre guerre, Jacques se maria, le 30 janvier 1921, avec Marie Galliot. Ils eurent cinq garçons : Philippe qui est marié avec Raymond Poirier et qui travaille à Rouen; Raymond, qui est mort tout jeune; Henri qui est domestique à Bonamenais; René qui est dans le Cher; et Roger qui est à la maison. Jacques Guégan a été enterré à Saint-Péran, le lundi 2 février.

Amélie LAURENT, épouse Pierre POLLET

Une bien pénible nouvelle nous arriva le samedi matin 31 janvier. Nous apprenions la mort presque subite de Amélie Laurent, de Buisson, décédée à 46 ans. Elle laisse deux petits enfants, Pierre

- 4 -

cimetière et vint, pour la première fois, se recueillir et prier quelques instants sur la tombe de sa chère défunte.

Ce fut comme le point de départ d'un pèlerinage près des restes mortels de la mère du Libérateur de la France... Sur la demande de plusieurs Compagnons de Résistance du Général, un service solennel fut célébré à la mémoire de M^{me} H. de Gaulle, le 16 juillet 1945.

Et le 7 février dernier, la radio et les journaux nous apprenaient une pénible nouvelle : la mort de M^{me} Anne de Gaulle, fille cadette du Général, décédée à l'âge de 18 ans, à Colombey-les-Deux-Eglises.

Sur la requête d'un Groupement Patriotique de Rennes, le mercredi 11 février, un service funèbre solennel a été célébré dans notre vieille église de Paimpont, à la mémoire de la mère et de la fille du Général, M^{me} Henri de Gaulle et M^{me} Anne de Gaulle. M. le Vicaire Général Riopel, représentant Son Eminence le Cardinal, fit la recommandation de l'âme et donna l'absoute. M. le Recteur de Saint-Malon présida le Nocturne et M. le Recteur de Paimpont chanta la Messe du Service... Une foule nombreuse, venue de Rennes et des environs, assistait à cette cérémonie et se rendit ensuite en cortège au cimetière, sur la tombe de M^{me} Henri de Gaulle, où furent déposées de magnifiques gerbes de fleurs.

Un service a été célébré pour M. Jean Maston le samedi 21 février.

Glas d'Honneur.

Un glas d'honneur a été sonné à Paimpont pour M^{me} Mahanne, née Angèle Renimel, décédée à Paris.

Nous avons appris :

— la naissance d'un second fils au foyer de M^{me} et de M. le Baron Rabusson-Corvisart, Philippe a donc un petit frère qui s'appelle Didier.

— la naissance d'une petite fille, Liliane, chez les jeunes époux Jean Gendrot, boucher à Saint-Péran.

— la naissance du petit Pierre Dubreuil, le 18 février, à la Vieille-Ville en Plélan, au jeune foyer de André Dubreuil et Lucienne Tertrais.

— la mort de M. Alphonse Trémoureux, Directeur de l'Externat Pierre de Luxembourg, à Issy-les-Moulineaux (Seine). Il a été rappelé à Dieu le 31 janvier, à l'âge de 48 ans. Le défunt est le frère de M. Trémoureux, vicaire-instituteur à Paimpont, à qui nous offrons notre bien cordiale sympathie et l'assurance de nos prières pour son cher défunt.

— la mort de Marie Branchu, décédée à Gaël, le 23 janvier, à l'âge de 43 ans. La défunte était l'épouse de Vincent Rivière, fils de Pierre Rivière, décédé, et de Anne-Marie Guillotin, de Telhouët.

DATES A RETENIR

Le Carême s'avance et Pâques approche puisqu'il arrive le 28 mars, cette année.

Le Chemin de la Croix, auquel tout bon chrétien doit assister au moins une fois pendant ce saint Temps, a lieu tous les vendredis soirs, à 6 heures, à la Paroisse.

- 3 -

qui a sept ans, et Annick, huit mois. Le 6 mars, l'an dernier, sa fille Marcelle, âgée de 13 ans, avait précédé dans la tombe. L'inhumation de la défunte a eu lieu à Saint-Malon, le lundi 2 février. A son mari, si cruellement éprouvé, nous offrons nos chrétiennes condoléances.

Louis-Marie RENAULT

C'était un de nos anciens de Paimpont. Né à Cogane, le 29 avril 1863, fils de Julien et de Marie-Rose Mérel, il se maria avec Rosalie Thomas, de Treffendel, le 5 février 1894, et ils vinrent habiter Bonamenais. Ils eurent cinq enfants : Louis qui est marié avec Anne-Marie Nouvel, au Pont-Artray; Hélène qui travaille à Rennes; Anna qui est mariée avec François Hubert, à Bonamenais; Emmanuel, époux de Albertine Marchand, au Beau-Normandie; Geneviève, qui est toujours restée avec son père. Jamais le père Louis n'avait été malade et, ces temps derniers, il portait encore gaillardement ses 85 ans. Et subitement, ce fut la maladie, le mal implacable qui l'a emporté en quelques jours. Il est décédé le 9 février au matin et a été inhumé à Paimpont, le 12. Ne l'oublions pas dans nos prières.

Veuve Henri TEILLAND

Joséphine Coudé, fille de François Coudé et de Marie Doré, naquit à Tréhorenteuc, le 1^{er} juillet 1877. Elle se maria à Henri Teilland, le 11 janvier 1904, et ils s'établirent au Pertuis-Néant. De leur union naquirent sept enfants dont six sont décédés : Yvonne qui a soigné sa mère jusqu'à ses derniers moments; Roger, Lucien et Henri, morts en bas âge; Francis, décédé à l'âge de 16 ans; enfin, Lucien qui est mort pour la France, à l'âge de 27 ans, pendant la dernière guerre de 1940. Joséphine était malade depuis quelque temps et son état s'aggrava lorsque les jours froids arrivèrent. M. Robinard alla lui porter les secours de la religion et, quelques jours après, le Bon Dieu l'a rappelée à Lui. Elle est décédée au Pertuis-Néant, le mardi soir 24 février, et a été inhumée à Paimpont le vendredi 27.

Services religieux.

M^{me} Henri de GAULLE

Tous les Paimpontais savent bien que M^{me} Henri de Gaulle, mère du général Charles de Gaulle, vint terminer ses jours dans notre pays. Pendant quelques mois, elle habita une chambre dans le bourg, en compagnie de ses enfants, le capitaine Xavier de Gaulle, sa femme et ses enfants Geneviève, Philippe et Henri.

C'était en 1940, aux débuts de l'occupation de la France : elle souffrit beaucoup de voir sa Patrie foulée aux pieds par les ennemis. Cela hâta sa fin, et sans bruit, elle s'en alla vers Dieu, âgée de 80 ans, le 16 juillet... Son fils Xavier, prisonnier au Camp de Coëtquidan, n'eut pas la consolation de venir assister aux obsèques de sa chère défunte... Son autre fils, le Général, était alors à Londres.

Pendant plusieurs années, jusqu'en août 1944, son humble tombe resta presque inconnue au milieu des tombes de vos morts. Quelquefois, cependant, une main pieuse et anonyme y déposa un bouquet de fleurs fraîches...

Dans le courant du mois d'août 1944, deux mois après le débarquement en Normandie, le général Charles de Gaulle, accompagné de M. le Recteur de Paimpont et de M. le Maire, entra dans notre

- 5 -

Les sermons de Carême auront lieu, comme chaque année, à l'église paroissiale : le dimanche 7 mars, pour les jeunes filles; le dimanche 14 mars, pour les femmes; le dimanche 21 mars, pour les hommes et jeunes gens. Assistez-y en plus grand nombre possible.

Les femmes et jeunes filles sont invitées à faire leurs Pâques de préférence le Jeudi-Saint.

Les hommes et jeunes gens se groupent pour faire leur Communion Pascale, le dimanche de Pâques, à la messe du matin.

La Communion solennelle aura lieu, cette année, le jeudi 13 mai.

La Procession de la Pentecôte à la Grotte aura lieu le 16 mai, celles de la Fête-Dieu, les 30 mai et 6 juin.

La procession de la mi-août aura lieu le 15 août et, cette année, c'est un dimanche.

PETITES NOUVELLES

Pèlerinage à Lourdes.

Avant la guerre, beaucoup de Paimpontais sont allés à Lourdes et peut-être certains pensent-ils y retourner... Pendant la guerre, des épouses, des mères de prisonniers, des prisonniers eux-mêmes ont promis un pèlerinage à Lourdes s'ils en revenaient... Et d'autres, qui n'ont jamais eu cette joie, désirent aussi aller prier Notre-Dame au lieu même où elle apparut dix-huit fois à la petite Bernadette. Que tous ceux-là pensent à l'avance au pèlerinage qui aura lieu, pour le diocèse de Rennes, du 7 au 12 juin prochain. En temps voulu, ils pourront demander les renseignements nécessaires à M. Poirier qui les accompagnera.

Changement de domicile.

Victor Leroux a quitté la ferme du Château-du-Bois pour s'en aller en Normandie. Il est remplacé par Joseph Coric, venu de Guer.

Nouveau facteur.

Paimpont a un nouveau facteur qui fait la tournée du Canec et de Beauvais. C'est M. Léon Menant qui nous vient de Maure-de-Bretagne. Il remplace Mathurin Desnos qui a pris sa retraite l'année dernière.

Secrétariat de la Mairie.

Le Secrétariat est ouvert tous les jours de la semaine, de 7 heures à 11 heures et de 1 heure à 5 heures (heure solaire) sauf le lundi après-midi. Le dimanche matin, il est ouvert jusqu'à 10 h. 30.

Allocations Familiales.

L'Inspecteur de la Caisse des Allocations Familiales est à la disposition des familles le troisième samedi de chaque mois, à la Mairie de Paimpont.

Bureau de poste.

Le bureau est ouvert tous les jours, sauf le dimanche, de 7 heures à 11 heures et de 1 heure à 5 heures (heure solaire).

Vague de froid.

Jusqu'au mardi 17 février, à Paimpont, la température est restée très clémente et très douce... Certaines après-midi ensoleillées nous rappelaient les plus beaux jours du printemps.

Le coût de la vie.

Jadis, une fois par an, l'Echo donnait le prix des principales denrées à Paimpont. Cette rubrique intéressait tous les lecteurs qui pouvaient ainsi comparer avec les prix pratiqués chez eux...

Mais actuellement, il serait bien difficile de donner des prix pour les principales choses dont une ménagère a besoin. Ces prix sont variables d'un pays à l'autre, d'un commerçant à l'autre...

Et pourtant, il leur faudra bien, un jour, quitter pour de bon leurs billets : ils n'y pensent pas. Ces temps derniers, l'Etat s'est chargé de leur faire abandonner ces papiers qu'ils chérissent tant.

Mon Dieu, que d'attachement à ces papiers!... Il en faut, bien sûr, pour vivre au jour d'aujourd'hui, et les ménagères, les mères de famille savent bien qu'avec un billet de mille, on ne va pas loin...

La plupart du temps, c'est là une triste vérité, ceux-là qui possèdent, ceux-là qui sont riches, ne savent pas faire le bien; leur main ne sait pas donner...

Il est vrai que le Christ, lui qui connaissait bien les cœurs et les consciences, a dit dans son Evangile : « Là où est votre trésor, là est votre cœur. »

sec que leurs billets... Ceux-là sont bien plus malheureux qu'ils ne le croient. Mais vous, chrétiens de Paimpont et d'ailleurs, vous qui vous efforcez de gagner honnêtement votre vie, vous qui savez ce qu'est la charité pour le prochain, ayez toujours du cœur, ayez toujours un bon cœur, et montrez-le lorsqu'on s'adresse à votre générosité.

Où bien il aimera Dieu de tout son cœur et l'argent sera son serviteur, c'est-à-dire que cet argent, gagné de façon honnête, servira à ses besoins personnels d'abord, à sa famille, et avec le surplus il fera le plus de bien qu'il pourra.

Où bien il aimera l'argent de toute son âme, il sera commandé par ses billets, il les conservera précieusement, mais inutilement, et il ne fera aucun bien, ni à lui-même, ni aux siens, ni aux malheureux.

Nous voilà bien éloignés du coût de la vie!... Mais il fallait que ces vérités soient écrites et rappelées à tout chrétien. Elles le sont, Lecteurs de l'Echo, réfléchissez sur ces lignes, faites votre devoir. Nous avons fait le nôtre.

LE COIN DE NOS SOLDATS

Les vagemestres n'ont pas dû avoir beaucoup de travail ce mois-ci, car les lettres de nos soldats ont été rares... Deux, cependant, ont été plus courageux que les autres. De Saïgon (Indochine), le caporal-chef Raymond Binard envoie à l'Echo ses remerciements.

D'Allemagne, Elie Jan nous dit sa joie de recevoir le Bulletin qui lui raconte les nouvelles du pays. Dans deux mois, au plus tard, il espère quitter l'uniforme.

Quelques permissionnaires sont venus respirer l'air du pays natal. J'ai vu par Telhouët le soldat Marcel Farcy. Il arrivait d'Allemagne et sa compagnie est désormais à Versailles; par Cogane, les soldats André Carré et Pierre Morand dans leurs belles tenues toutes neuves.

J'ai appris le retour au pays des gâs de la classe 46 : Henri Bouvier, Roger Danet et Armand Lemesle, de Telhouët; Bernard Launay, de Folle-Pensée; Marcel Gehanne, de Beauvais.

Les jeunes de la classe 48, les Bleus, vont bientôt aller remplacer leurs aînés, à partir du 15 avril, nous ont annoncé les journaux. Voici la liste de ces jeunes de vingt ans pris bons service armé, au Conseil de Revision, à Péléal, en octobre dernier :

Raymond Annézo, de la Gelée; Raymond Berson, de l'Hydéro; Clément Catherine, de la Vallée; Maurice Gendrot, du Bourg; Henri Guégan, de Cogane; Alphonse Guérin, du Brûlis; Marcel Guillot, de Trédéal; Denis Jamois, de Beauvais; Damien Lecomte, du Canée; Fernand Lemée, de Beauvais; Roger Méhault, de Bonamenais; Gilbert Moïnerais, de Cogane; Joseph Moulac, de Beauvais; Eugène Padeloup et Henri Piéderrière, de Gaillarde; Maurice Teillant, de Folle-Pensée.

Furent ajournés : Edouard Andornian, du Canée; Bernard Bou-teillé, de Beauvais; Gervais Lefevre, de Haute-Forêt; et Emille Crublé, de la Ville-Danet.

Soldat, dans chaque garnison où tu te trouves, il y a un aumônier militaire et souvent un Foyer du Soldat. Tiens-toi au courant des réunions qui s'y font et assistes-y. N'oublie pas que chaque dimanche, quand tu n'es pas de service ou de garde, tu peux et tu dois assister à la messe... Enfin, fais tes Pâques : c'est ton devoir de soldat chrétien.

Histoires de Caserne

Le Colonel. — Etes-vous content de la nourriture?

Le soldat. — Oui, mon colonel.

Le Colonel. — Comment vous partage-t-on la viande? N'arrive-t-il pas quelquefois que l'un de vous reçoive une grosse portion et l'autre une petite?

Le soldat. — Non, mon colonel, toutes les portions sont petites.

Le Major. — Voyons, qu'est-ce qu'il a, cet abruti-là?

L'infirmier. — Il se plaint qu'il n'a pas assez à manger avec une gamelle et qu'il a un appétit de cheval.

Le Major. — Très bien! Marquez-lui une botte de foin et un litre d'avoine.

CATECHISME PAROISSIAL

Il y a encore des progrès à faire pour l'assistance assidue au catéchisme de la paroisse. Je vais vous apprendre du nouveau : certains enfants commandent chez eux et décident eux-mêmes de venir ou de ne pas venir aux séances de catéchisme... C'est le monde renversé... et c'est inadmissible.

Certains enfants, et c'est toujours les mêmes, savent bien leurs leçons, et certains autres, toujours les mêmes également, ne savent rien... Et ce n'est pas toujours de leur faute.

Allons, parents, essayez au moins de vous faire obéir de vos enfants et faites-leur apprendre leur catéchisme.

Voici la liste, par ordre alphabétique, des enfants qui seront de la Première Communion cette année :

- Marie Baucher, Denise Hamelin, Paul Baudas, Marie Baucherie, Madeleine Hubert, Daniel Gernigon, Annick Baudas, Annick Iglésia, Yvon Guérin, Colette Berson, M.-T. Launay, Judicaël Hervault, Lucienne Berhault, Antoinette Marivin, Paul Lemée, Paulette Chevalier, M.-T. Moulac, Louis Lévêque, Rachelle Duchateau, Louise Perrin, Jean-Claude Macé, Lucienne Even, Marthe Perrin, René Mauguet, Marie Glochon, Annick Robin, Joseph Monnerais, Marie Gortais, Claudine Rolland, André Poirier, Antoinette Guérich, Gisèle Roussel, Guy Poulain, Yvonne Guérin, Marie-T. Ruelloux, André Ruelland, Renée Guillotel, Monique Tauxou.

Que dira-t-on ?

— Si je fais mes Pâques, qu'est-ce qu'on dira? — Mon cher, ayez-vous peur des autres? Mais vous savez bien que vous ne

serez pas seul. Des centaines de vos compatriotes viendront à l'église de Paimpont se confesser et communier. Auriez-vous peur des autres? Mais auriez-vous donc une permission à demander à qui que ce soit? N'êtes-vous pas libre? N'êtes-vous pas assez grand pour vous conduire? Auriez-vous peur des autres? Mais le monde, si mauvais qu'il soit, honore le courage et flétrit les peureux... Allons, mon cher, du courage.

QUELQUES LIGNES D'HISTOIRE

En 1804, il y avait à Paimpont 3.653 habitants. Pendant la même année, il y eut à Paimpont 257 décès, 8 mariages et 66 baptêmes. Il n'y avait alors qu'un seul prêtre dans la paroisse; c'était M. L. Bigot, qui portait le titre de Desservant, depuis le 24 mai 1803.

Vingt ans après, en 1824, M. Génétay étant recteur, il y eut 88 décès, 114 baptêmes et 24 mariages.

Il y a cent ans, M. Fourmond était recteur de Paimpont, et il avait trois vicaires: MM. Pichon, Eveillard et Ronselin. Il y avait alors un chapelain à demeure aux Forges.

Depuis 1800, il y a eu 14 recteurs à Paimpont. M. Thouail, notre vénéral recteur actuel, est votre pasteur depuis 23 ans ce mois-ci. M. Grécat a été à Paimpont 19 ans; M. Rouxel pendant 17 ans; M. Théaudin pendant 16 ans; M. Brindejonc y est resté 6 ans; M. Sauvée 4 ans; M. Mélissou 2 ans.

Depuis 1800 également, 63 vicaires se sont succédés dans votre paroisse. Ceux qui sont restés chez vous le plus longtemps sont : M. Bonno (17 ans); M. Denouail (15 ans); M. Texier (14 ans); MM. Bernard et Eon (13 ans); M. Parlange (12 ans); MM. Pelé et Thébaud (11 ans); M. Blandin (10 ans); MM. Simon, Urvoy, Gervy et Héry (9 ans).

Plusieurs de vos anciens vicaires exercent encore leur ministère. M. Grossetête est curé à Etampes (S.-et-O.). M. Geffriaud est resté dans le diocèse. M. Théaud est recteur à Taillis, près de Vitry. M. Bernard est aumônier à l'Hospice de Châteaubourg. M. Gallier est recteur aux Iffs. M. Lemoine est recteur à Vendel. M. Lebreton fait partie du clergé de Notre-Dame de Rennes. M. Lesnard, enfin, est professeur au Petit Séminaire de Châteaugiron.

SAVEZ-VOUS QUE...

— Saint Judicaël a fondé le monastère et la paroisse de Paimpont voici 1.318 ans?

— Votre église de Paimpont atteint l'âge de 700 ans?

— La paroisse de Paimpont, avec ses 11.000 hectares, est la plus étendue du département de l'Ille-et-Vilaine?

TON CREATEUR TU RECEVRAS...

Au-dessus des pays dont les frontières avancent ou reculent, au-dessus des dangers immenses de l'heure présente, au-dessus des jalousies, des haines et des rancunes, au-dessus des vaines agitations des hommes, l'Eglise, éternelle et calme, dresse aujourd'hui, devant tous les baptisés du monde, le commandement suprême de la Communion Pascale.

Ce commandement aurait paru une injure, aux premiers siècles, quand l'Empire romain, près de sa chute, essaya de jeter sur les chrétiens une foule toujours avide de sang et de pillage. Les fidèles de ce temps allaient chercher la force là où était la Force.

« Ceci est le Corps de Notre-Seigneur Jésus-Christ », disait le prêtre à chacun en lui présentant le pain consacré... « Amen », répondait le communicant qui tendait un linge fin pour y recevoir une provision du Pain de Vie, qui devait le soutenir au milieu des périls imminents de la persécution. Puis, à la fin de la cérémonie, tous les assistants s'embrassaient comme des frères, et c'était souvent le baiser du grand et dernier adieu, car quelques jours, quelques heures après, ils répandaient leur sang et mouraient martyrs pour leur foi chrétienne.

De nos jours, si la décomposition est la même, si le besoin de tuer rôde tout autant dans les bas-fonds, la foi a disparu chez le nombre de chrétiens, qui ne sont souvent chrétiens que sur les registres de leur paroisse. Que d'échantillons on trouve chez les baptisés modernes.

Il y a d'abord ceux qui croient comme ils respirent. Nombreux sont encore dans notre paroisse ceux qui ont ce qu'on appelle l'esprit de foi. Ils pensent, ils parlent, ils agissent selon leurs croyances chrétiennes. La leçon des événements est telle qu'ils lisent à livre ouvert la punition de nos fautes dans la succession de nos malheurs. Dieu, la pierre d'angle, ayant été arraché de l'école, de l'âme des enfants, la maison s'écroule en des ruines journalières, et c'est tout-à-fait normal. Là où Dieu n'est pas, c'est la misère, pensent-ils avec raison. Ceux-là feront leurs Pâques; la question ne se pose même pas pour eux.

Il y a ensuite la catégorie exactement opposée : les baptisés pour lesquels la religion n'existe plus. Ils ont tout oublié, tout renié; certains même sont devenus hostiles à l'Eglise. Chez eux, la matière a étouffé l'esprit... Ouvrez leurs journaux et voyez ce qui les intéresse : les crimes, les cinémas, le football, les courses, la politique, etc... Ils n'ont plus aucune préoccupation pour leur âme. Ils cheminent sur la terre, comme cheminaient les bœufs, mangeant, buvant, travaillant, dormant, avec cette différence pourtant que, en vivant ainsi, le bœuf remplit sa destinée de bœuf, tandis que ces baptisés se ravalent au niveau des bêtes. Ils sont descendus ainsi sous la poussée des passions, par l'influence quotidienne des feuilles de mensonge, et par une sorte de torpeur, d'indifférence que rien ne paraît pouvoir secouer : ils sont totalement ankylosés. Ces baptisés ne sont même pas des païens, car les païens conservent une certaine idée de Dieu. Ils sont à peine des hommes, car la définition principale de l'homme c'est d'être un animal religieux. Et ils s'avancent sans se poser la question qui se dresse, terrible, devant tout être qui pense : « Qu'y a-t-il après la mort? » Mais eux, ils ne pensent plus.

Au milieu de ces deux extrêmes, il y a l'immense masse des chrétiens qu'on pourrait appeler « flottants »; ceux-là ne veulent pas se compromettre, ils ont peur. Ce sont de pauvres gens sans couleur, qui ne vivent plus, mais qui ne sont pas tout-à-fait morts. Ils croient et ils ne croient pas... Feront-ils leurs Pâques?... Ne les feront-ils pas?... Ils ne sont pas fixés, ils ne le savent pas eux-mêmes. Chaque année, ils se posent la même question avec la même indécision et le même effroi. La réponse dépendra d'une chose tout-à-fait secondaire, d'un prêtre ami, d'une femme assez

intelligente pour cacher son intelligence, d'une domestique stupide et pieuse, d'un bon exemple ou d'une prière inconnue. Au fond, ce chrétien, quand il est resté propre, est assez porté à revenir vers ses croyances d'autrefois. Il semble tellement impossible à un être intelligent de ne pas se poser la question de l'au-delà, surtout quand cet au-delà approche... Lui, le chrétien « flottant », ne croit pas au néant : c'est trop absurde... Il n'est pas une bête, pas un chien. Alors, que faire?... Alors, il n'a qu'à revenir à son christianisme qu'il a abandonné, à ses pratiques chrétiennes qui sont toujours là, à sa portée. Comme ses enfants, comme sa femme, comme ses amis, il peut, il doit revenir à l'Eglise et faire ses Pâques.

C'est pour ce genre de chrétiens qu'il faut surtout prier, car ils sont en marche vers la lumière, ils sont bien près de revenir vers le Dieu de leur Baptême et de leur Première Communion. S'ils accomplissent ce pas, ce sera alors le calme, la sérénité au-dessus des passions humaines. C'est pourquoi il faut entrer dans le temps de Pâques avec joie. Tous les baptisés sont invités à la Table du Maître. Les fidèles y trouveront l'Ami, l'espoir unique, l'apaiseur des tempêtes. Les idécés, les tourmentés seront attirés vers Lui. Les morts, et même les « pourris » entendront peut-être la parole de Celui qui a dit : « Je ne mets pas le pied sur la mèche qui fume encore... », de Celui qui ressuscita Lazare puant au fond de son tombeau.

A tous, le Christ, l'Eglise et vos prêtres vous disent : *Faites vos Pâques...*

RIEN NE BRISERA L'EGLISE CATHOLIQUE

« L'occupation de la France par les Allemands, entre 1940 et 1944, a laissé dans ma mémoire beaucoup de souvenirs effrayants et magnifiques, émouvants ou simplement tristes, la plupart d'un temps déchirants. Il n'en est pas de plus extraordinaire que celui que je garde d'une messe entendue en 1943.

« C'était un dimanche où j'avais une réunion d'études à 9 heures et où je ne pouvais pas me permettre de choisir l'heure de ma messe. J'entrai à l'église de la Madeleine (à Paris) et je constatai que la grande nef était vide. Par contre, quelques fidèles étaient groupés auprès d'un petit autel latéral. Je m'approchai. J'ouvris mon paroissien et je m'aperçus que j'étais entouré de militaires allemands. Un marin allemand en uniforme servait la messe et, autant qu'on en puisse juger sur le physique, c'était un prêtre allemand qui se préparait à offrir le sacrifice du Christ... J'eus un sursaut. Je détestais les Allemands, parce que je souffrais par eux. Et voilà que, contrairement par les circonstances, j'étais obligé d'écouter la messe qui leur était réservée, mêlé à eux.

« Je restai. Je récitais les mêmes prières, dans la même langue, au même Dieu. Je communiais enfin à la même table. Je fus peu à peu pris par l'unité invincible de l'Eglise. Il y avait dépassant nos pauvres haines nationales, la fraternité chrétienne et l'identité des croyances qui transforma cette messe en une halte au milieu des souffrances de la guerre...

« Ni les guerres, ni les révolutions ne briseront cette unité que le Christ a scellée de son sang et que perpétue la messe dite chaque jour, dans tous les pays du monde. »

G. H.

LE JEUNE EUCHARISTIQUE

Dans notre catéchisme, nous avons appris que, pour venir communier, il faut être à jeun, c'est-à-dire n'avoir rien bu ni mangé depuis minuit... Cette loi a été faite par l'Eglise et, quand elle le juge utile, l'Eglise peut changer une loi. Bien plus, elle peut la supprimer totalement, comme elle l'a fait pour l'abstinence du vendredi.

« A la fin de l'année dernière, l'Eglise a modifié la loi du jeûne eucharistique. Le Pape a accordé à la France l'indult suivant : « Les prêtres qui célèbrent la messe et les fidèles qui reçoivent la sainte Communion après 9 heures, peuvent prendre une boisson non alcoolique jusqu'à une heure avant la messe ou la sainte Communion. La même faveur est accordée avant 9 heures lorsqu'il faut faire un long trajet pour se rendre à l'église la plus proche, ou bien se livrer avant la messe ou la sainte Communion, pendant beaucoup de temps, à un lourd travail. »

Quelques explications pour l'usage de cette permission pourront rendre service aux lecteurs de *l'Echo*.

Tout chrétien, enfant comme grande personne, peut user de cette permission accordée par le Pape, et tous les jours sans exception, aussi bien sur la semaine que le dimanche.

Combien de temps faut-il être à jeun avant de communier? Une heure seulement avant le moment de la communion.

Qu'est-ce qu'il est permis ou défendu de prendre à partir de minuit jusqu'à l'heure qui précède la communion?

Sont permis : 1) un remède solide (cachets, pilules, comprimés, etc.) ou liquide; 2) une boisson non alcoolique : café, lait, cacao, bouillon, potage à la farine, au tapioca, pourvu que ce potage reste liquide et se prenne à la manière d'une boisson. Rien n'empêche, dans la matinée, de prendre plusieurs fois une boisson non alcoolique.

Sont défendus : 1) toute nourriture solide, fût-ce en petite quantité. Le chocolat, le sucre, les pastilles, à moins d'être dissous ou fondus dans un liquide, sont des aliments solides et ne se boivent pas; 2) toute boisson alcoolique : cidre, vin, café avec alcool, etc.

En pratique, voici ce qu'on peut faire :

— Tout fidèle qui veut communier après 8 heures (solaire, car 9 heures est l'heure officielle) doit rester à jeun pendant une heure avant le moment de la communion.

— Tout fidèle qui veut communier avant 8 heures (solaire) doit rester à jeun pendant une heure avant le moment de la communion, à condition qu'il ait plus de 1.500 mètres à parcourir pour venir à l'église ou à la chapelle la plus proche.

CONCLUSION. — Cette permission peut paraître bien large à certains. Elle montre la bonté paternelle du Souverain Pontife qui veut ménager la santé de ses enfants, ainsi que son vif désir de faciliter et de multiplier les communions. Fidèles de Paimpont, rappelez-vous que vous pouvez user de cette permission, mais que vous n'y êtes pas obligés. Il reste toujours excellent de préparer son âme à la sainte Communion par le jeûne observé comme par le passé.

Imp. de H. RIOU-REUZÉ
Le Gérant : H. RIOU.
9, Boulevard de Chézay, RENNES